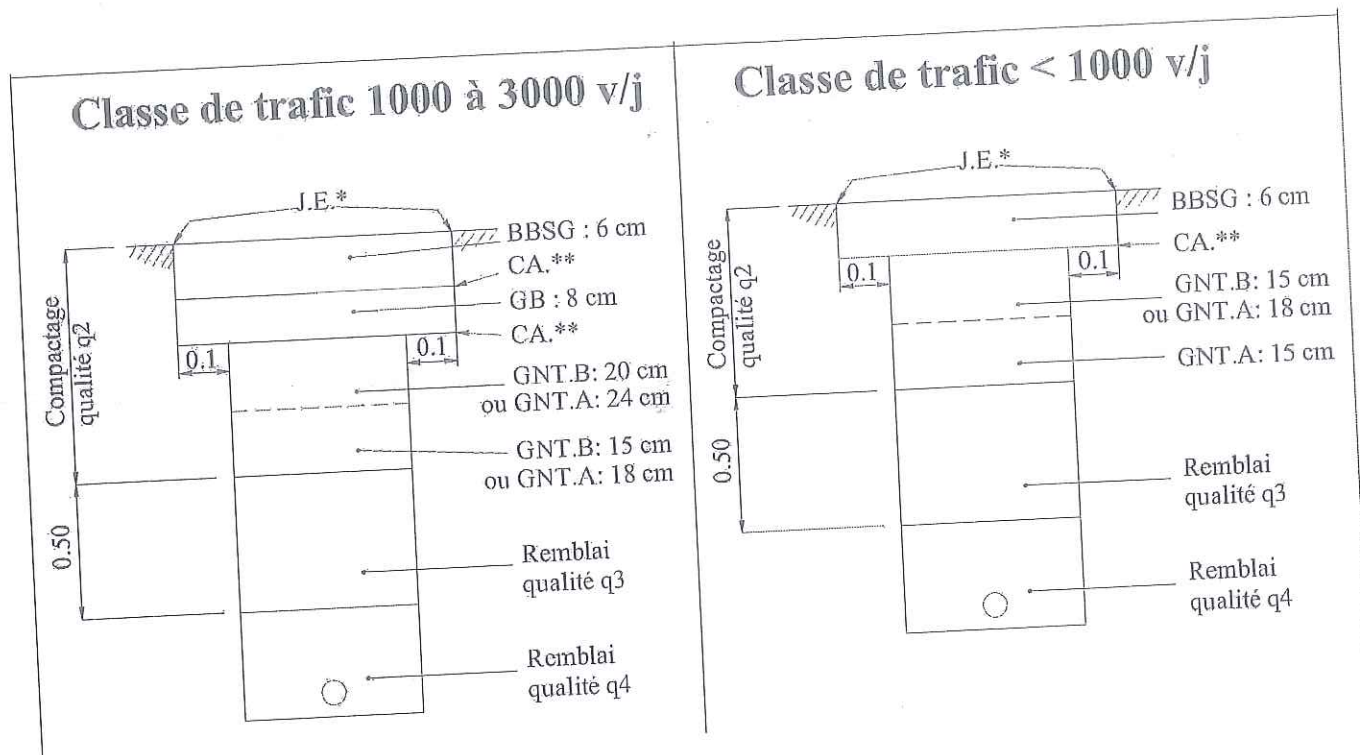




Réfection de tranchée sous chaussée

Structure classique



- * J.E. Joint émulsion sablé ou gravillonné (2/4 ou 4/6)
- ** C.A. Couche d'accrochage à l'émulsion de bitume
- BBSG : béton bitumineux semi grenu de classe 2 (Norme : NFP 98-130)
- GB : Grave bitume de classe 3 (Norme NFP-98-138)
- GNT : Grave non traitée (Norme : NFP 98- 129)
- q1, q2 ,q3 et q4 : objectif de densification (Normes : NFP 98-115 et NFP 98-331)
- Remblai : matériaux de qualité conforme aux prescriptions du guide de remblayage des tranchées édité par le SETRA en mai 1994.
- Planéité de la couche de surface conforme au 4-17.6.6.1 de la norme NFP 98-150 (flaches inférieures à 5 mm en profil en long et 7 mm en profil en travers à la règle de 3 mètres)

Ces structures sont à mettre en œuvre pour toute tranchée située sous chaussée ou partiellement sous chaussée.

Lorsqu'une paroi de la tranchée est située à une distance de la rive de chaussée inférieure à la profondeur de tranchée (mesurée à partir du niveau de la rive de chaussée) la structure ci-dessus est également à mettre en œuvre à l'exception des couches de BBSG et de GB qui seront remplacées par une GNT.